

Distr. RESTRICTED

PRS/2022/CRP.38

**ORIGINAL: FRENCH
(ENGLISH TRANSLATION ALSO ATTACHED)**

FORTH INTERNATIONAL DECADE FOR THE ERADICATION OF COLONIALISM

Pacific regional seminar on the implementation of the Fourth International Decade for the Eradication of Colonialism: advancement of the Non-Self-Governing Territories through the coronavirus disease (COVID-19) pandemic and beyond

Castries, Saint Lucia

11 to 13 May 2022

STATEMENT BY

MR. ENGEL RAYGADAS

(FRENCH POLYNESIA)

Exposé du représentant de la Polynésie française

Séminaire régional sur la mise en œuvre de la quatrième décennie de l'élimination du colonialisme

“Développement des territoires non autonomes durant la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et au-delà”

Castries - Sainte Lucie
11 au 13 mai 2022

Madame la Présidente du Comité spécial de décolonisation,

Mesdames et Messieurs les représentants des Etats membres des Nations Unies,

Mesdames et Messieurs,

Bonjour, laorana,

Permettez-moi tout d'abord de remercier chaleureusement le gouvernement et le peuple de la Sainte Lucie pour son accueil et son hospitalité.

Madame la Présidente, je félicite à nouveau votre réélection et salue votre engagement à cette fonction depuis 2019. Je salue également le travail du bureau pour le maintien de cet important séminaire en présentiel car les sujets que nous traitons ici ne peuvent être abordés que par des échanges en personne.

La situation sanitaire en Polynésie française lié à la COVID-19

Depuis le début de la vague du variant Omicron en Polynésie française en décembre 2021, 26.380 cas de Covid ont été confirmés par tests biologiques, soit 10% de la population. Le pic épidémique a été

enregistré au mois de février 2022. Le taux d'incidence hebdomadaire pour l'ensemble du territoire est en net diminution et est passé la semaine dernière à 31/100.000. La majorité des cas positifs sont des personnes asymptomatiques testées de façon systématique pour obtention du pass sanitaire, dépistage avant voyage ou contrôle préopératoire. Tous les cas positifs identifiés sont de type Omicron.

A l'heure où je vous parle, un seul patient est encore hospitalisé pour Covid et 11 personnes sont actuellement prises en charge pour les suites d'un Covid long. Depuis le début de la vague Omicron, nous avons subi 13 décès liés à la pandémie.

Pour ce qui concerne la vaccination, un schéma vaccinal initial complet a été reçu chez 80,9% de la population de 12 ans et plus et 39,5% de cette même population a reçu une dose de rappel. Cette couverture vaccinale atteint 84,3% chez les plus de 18 ans et 44,5% de doses de rappel. Parmi les plus de 60 ans, plus de 99% ont reçu un schéma initial complet et 74,5% ont eu une dose de rappel.

Face à l'amélioration de la situation sanitaire, un allègement des mesures de lutte contre la pandémie a été opéré depuis le mois de mars 2022, notamment la fin du port du masque, la suspension de l'application du pass vaccinal et la levée des jauges dans les établissements recevant du public.

Conjoncture économique et sociale

L'année 2021 fut une année difficile pour notre Pays à la suite de la crise sanitaire du variant Delta. C'est au prix de moyens financiers exceptionnels conjugués de l'Etat français et de la Polynésie française, que nous avons pu tenir bon, et que le tissu économique a pu être préservé au cours de cette crise inédite.

L'emploi salarié marchand a progressé de 6,2% sur un an, pour retrouver son niveau d'avant crise dans la quasi-totalité des secteurs, notamment l'industrie, la construction, le commerce et les services.

Seul le secteur de l'hôtellerie-restauration accuse encore du retard, mais les choses sont en bonne voie de rattrapage et les indicateurs du tourisme sont à la hausse.

Alors que nous nous relevions à peine de la crise sanitaire, nous nous retrouvons dans un contexte bouleversé par la guerre en Ukraine et ses conséquences sur l'économie mondiale. En Polynésie française, la flambée des prix des matières premières et des carburants, l'explosion du coût des transports maritimes et les ruptures d'approvisionnement de plus en plus fréquentes sont les nouveaux défis. Et nul ne sait combien de temps durera cette crise et quels seront ses effets dévastateurs à moyen et long terme.

L'augmentation des prix au consommateur final en 2022 est estimée de 5 à 10%.

Pour palier à cette inflation, le gouvernement a anticipé par une augmentation du Salaire Minimum de 2% en décembre 2021. Puis une deuxième augmentation de 2% vient d'être opérée en mai 2022 afin de préserver le pouvoir d'achat de ménages. Le salaire minimum mensuel est désormais fixé à 159.092 francs CFP, soit 1.333 euros.

En parallèle le gouvernement a annoncé il y a quelques semaines un Plan de sauvegarde du pouvoir d'achat dont le coût est estimé à 10 milliards de francs CFP, soit 83,8 millions d'euros, destiné à atténuer les effets de l'inflation mondiale sur le porte-monnaie des polynésiennes et polynésiens les plus modestes.

Face à l'augmentation d'hydrocarbures, le gouvernement a décidé de maintenir le prix à la pompe jusqu'au mois de juin prochain en puisant dans le Fonds de Régulation des Prix des Hydrocarbures.

Afin de palier à l'augmentation des prix des matériaux de construction, le gouvernement a pris les devants pour limiter cet impact sur le secteur du Bâtiment et Travaux publics à travers la mise en place d'un régime d'exonération de certaines matières premières pour l'année 2022.

Pour ce qui concerne le sauvetage de notre système de protection sociale qui est à bout de souffle à la suite à la pandémie Covid 19, avec un recul des cotisations sans précédent alors que le niveau de prestations restait le même, une taxe sociale de 1% assise sur la consommation a été mise en place depuis le 1^{er} avril 2022. Elle s'applique sur tous les produits et services à exception des produits de première nécessité, des produits de grande consommation, des produits issus de l'agriculture, ou encore certains carburants. Cette taxe permettra de sauver la protection sociale généralisée qui vit à crédit depuis 2020.

Par ailleurs, afin de freiner l'augmentation des prix du foncier et du logement et de limiter la spéculation immobilière par des investissements de personnes non-résidentes en Polynésie française, le gouvernement a adopté une loi en avril 2022 qui prévoit une majoration de 1000% des droits de vente pour les acquéreurs qui ne justifient pas de 10 ans de résidence. De quoi faire doubler les prix de l'immobilier pour ces personnes.

Ces mesures permettent de maintenir un équilibre fragile soumis à l'évolution des perturbations d'un monde globalisé. L'épreuve est de taille pour notre Pays. Seules l'action, la construction et l'imagination doivent guider l'action de notre gouvernement dans le champ des solutions au quotidien. En effet, nous devons nous adapter.

La situation politique de la Polynésie française

Comme vous le savez, le clivage politique se fait, depuis les 40 dernières années, entre les Autonomistes, favorables au statut de large autonomie au sein de la République française, et les Indépendantistes ou Souverainistes (nouvelle appellation).

Depuis les 40 dernières années, les partis autonomistes qui sont en faveur d'un partenariat fort avec l'Etat français ont remporté toutes les élections à l'exception de celle de 2004. Le résultat de ces dernières s'explique par le rejet d'un homme et de son système. A nouveau en

2013 et en mai 2018, lors des élections générales, les autonomistes ont remporté les élections à une très large majorité.

Cela donne une bonne indication sur l'état de l'opinion des populations à l'égard des lignes autonomistes dans la République française et indépendantistes.

Pour votre information, lors des dernières élections en 2018, nous avons accueilli une mission d'observation du Forum des Iles du Pacifique qui a témoigné de la transparence et de la rigueur dans le processus électoral.

Engagement du gouvernement sur l'agenda 2030 de développement durable de l'ONU

En termes d'engagement international, le gouvernement de mon Pays travaille depuis 2020 sur l'agenda des objectifs de développement durable de l'ONU et les intègre progressivement à ses politiques publiques.

Notre premier rapport national volontaire élaboré en 2021 a fait l'objet d'une transmission au secrétaire général de l'ONU et à l'unité de décolonisation avec le souhait qu'il soit pris en compte dans le cadre de nos travaux.

Lors de son allocution devant la Quatrième Commission de l'ONU en octobre dernier, M. Edouard Fritch, Président de la Polynésie française, a exprimé son souhait qu'un paragraphe dans la résolution de la Polynésie française y soit consacré afin de faire état de l'adhésion de mon Pays à l'agenda 2030 de développement durable de l'ONU.

Par ailleurs, ce rapport national volontaire sera présenté à la Commission Economique et Sociale pour l'Asie et le Pacifique de l'ONU à Bangkok dès que les restrictions de voyage seront allégées en Asie, puis à l'ONU à New York en marge du Forum politique de haut niveau pour le développement durable.

Aussi, afin de soutenir la mise en œuvre de l'ODD 14 sur la conservation et l'exploitation durable des mers et des ressources marines, la Polynésie française participera activement à la Conférence de haut niveau sur les Océans de l'ONU à Lisbonne fin juin 2022.

Réflexions sur les travaux du C24

Dans un contexte de la terrible crise mondiale, l'adoption d'une approche flexible tenant compte des interdépendances et des différents niveaux d'autonomie économique et politique des Territoires aurait le mérite de dynamiser les travaux du C24 afin d'avancer concrètement lors de la quatrième décennie de l'élimination du colonialisme.

Nous remercions à nouveau la Présidente McGuire et le bureau du C24 d'avoir avancé les auditions des Territoires et des pétitionnaires au début de la session plénière du C24. Ces auditions en amont vous permettront, chers membres du C24, d'être mieux éclairés lors de consultations informelles.

Nous réitérons notre suggestion de limiter l'accès aux pétitionnaires aux seules personnes originaires des Territoires en question afin d'éviter que des personnes extérieures s'expriment sans connaître les vrais enjeux qui caractérisent nos Territoires.

Sur la question de la Polynésie française, depuis 2018, nous avons signalé l'ingérence d'une de ces personnes extérieures à la Polynésie française et nous avons dénoncé auprès du C24 le paragraphe 4 de la résolution sur la « Question de la Polynésie française » qui cite une évaluation indépendante du niveau d'autonomie du territoire présentée par une personne extérieure au territoire en 2016. Evaluation que personne n'a jamais vu en Polynésie française et il me semble est méconnue de la plupart de membres du C24. Nous réitérons donc notre demande de retirer la mention de cette évaluation de la résolution.

Conclusion

Madame la Présidente, chers membres du comité, imaginer que la décolonisation soit une préoccupation fondamentale de notre quotidien, ne correspond pas à la réalité actuelle pour l'immense majorité des habitants de la Polynésie française lesquelles souhaitent le développement économique et l'amélioration de leur bien-être matériel. Ils ne considèrent pas que notre Pays soit un territoire à décoloniser. C'est la réalité qui se manifeste librement et démocratiquement à chaque élection générale.

Aujourd'hui, la majorité de la population désire conserver le statut particulier de large Autonomie au sein de la République française, statut qui nous confère suffisamment de compétences pour forger notre avenir comme bon nous semble.

Alors que la Polynésie française fait l'objet, ici, d'un débat sur la décolonisation, nous sommes perturbés et très préoccupés par les menaces qui peuvent peser sur notre région Pacifique et sur le monde par les confrontations militaires, géopolitiques et géostratégiques et par la conjoncture économique post-covid.

Pour conclure, nous émettons le souhait que le prochain séminaire du C24 se tienne dans la région Pacifique car la dernière édition dans la région date de 2014. Vous pourriez être ainsi, chers membres du C24, être plus près de notre réalité océanienne.

Je vous remercie pour votre attention.

Presentation by the representative of French Polynesia

Regional Seminar on the implementation of the Fourth International
Decade for the Eradication of Colonialism

“Development of non-self-governing territories during the coronavirus
(COVID-19) pandemic and beyond”

Castries – Saint Lucia
11 to 13 May 2022

Honourable Chair of the Special Committee on Decolonization,

Distinguished representatives of the United Nations Organization
Member States,

Ladies and gentlemen,

Hello, la ora na,

First of all, please allow me to warmly thank the Government and the
people of Saint Lucia for their welcome and hospitality.

Madam Chair, I again congratulate you on your re-election and
commend your commitment to this office since 2019. I also commend
the work of the office in maintaining this important face-to-face seminar
because the topics we deal with here can only be addressed through in-
person.

The health situation in French Polynesia in relation to COVID-19

Since the start of the Omicron variant wave in French Polynesia in
December 2021, 26,380 cases of Covid have been confirmed by
biological tests, representing 10% of the population. The epidemic peak
was recorded in February 2022. The weekly incidence rate for the whole

territory is clearly decreasing and decreased last week down to 31/100,000. The majority of positive cases are asymptomatic persons routinely tested for health pass, pre-travel screening, or pre-operative screening. All positive cases identified are Omicron.

At this time, only one patient is still hospitalized for Covid and 11 people are currently being managed for the consequences of a long Covid. Since the start of the Omicron wave, we have had 13 pandemic-related deaths.

Regarding vaccination, a complete initial vaccination schedule was received by 80.9% of the population aged 12 and over and 39.5% of this same population received a booster dose. This vaccination coverage reached 84.3% in the population over 18 years of age and 44.5% of booster doses. Among the population over 60 years of age, more than 99% received a complete initial schedule and 74.5% received a booster dose.

In view of the improvement of the health situation, the measures to fight the pandemic have been reduced since March 2022, in particular the end of the wearing of masks, the suspension of the application of the vaccination pass and the lifting of capacity limits in establishments open to the public.

Economic and social situation

The year 2021 was a difficult year for our country following the health crisis of the Delta variant. It is thanks to the exceptional financial means of the French State and the Government of French Polynesia, that we have been able to hold on, and that the economic fabric has been preserved during this unprecedented crisis.

Commercial salaried employment rose by 6.2% over the year, returning to its pre-crisis level in almost all sectors, particularly industry, construction, trade and services. Only the hotel and catering sector is

still lagging behind, but things are catching up and tourism indicators are on the rise.

Just as we were recovering from the health crisis, we find ourselves in a context shaken by the war in Ukraine and its consequences on the world economy. In French Polynesia, the soaring prices of raw materials and fuels, the explosion in the cost of maritime transport and the increasingly frequent disruption of supplies are the new challenges. And no one knows how long this crisis will last and what its devastating effects will be in the medium and long term.

The increase in prices to the final consumer in 2022 is estimated at 5 to 10%.

To counteract this inflation, the government anticipated a 2% increase in the minimum wage in December 2021. Then a second increase of 2% has just been implemented, in May 2022 in order to preserve the purchasing power of households. The monthly minimum wage is now set at XPF 159,092, i.e. 1,333 Euros.

At the same time, the government announced a few weeks ago a plan to safeguard purchasing power, the cost of which is estimated at XPF 10 billion, i.e. 83.8 million Euros, intended to mitigate the effects of global inflation on the wallets of the most vulnerable French Polynesians.

Faced with the increase in the price of hydrocarbons, the government has decided to maintain the price at the pump until next June by drawing on the “Hydrocarbon Price Regulation Fund”.

In order to mitigate the increase in the price of construction materials, the government has taken the initiative to limit the impact on the construction and public works sector through the establishment of an exemption scheme for certain raw materials for the year 2022.

As regards the rescue of our social protection system, which is at the end of its tether following the Covid 19 pandemic, with an unprecedented drop in contributions while the level of benefits

remained the same, a 1% social tax based on consumption has been introduced since 1 April 2022. It applies to all products and services except for basic necessities, consumer goods, agricultural products and certain fuels. This tax will save the generalized social protection system which has been living on credit since 2020.

In addition, in order to curb the increase in land and housing prices and to limit property speculation by investors who do not reside in French Polynesia, the government passed a law in April 2022 which provides for a 1000% increase in sales tax for buyers who do not have 10 years of residence. This will double the price of real estate for these people.

These measures make it possible to maintain a fragile balance subject to the evolution of the disturbances of a globalized world. The challenge is great for our country. Only action, construction and imagination must guide the action of our government in the field of daily solutions. Indeed, we must adapt ourselves.

The political situation in French Polynesia

As you know, for the last 40 years the political divide has been between Autonomists, who are in favour of a wide-ranging status of autonomy within the French Republic, and the Pro-Independence supporters or Sovereignists (new name).

For the past 40 years, the Autonomist parties, which are in favour of a strong partnership with the French state, have won every election except the one in 2004. The result of this particular election resulted from the rejection of a man and his system. Again in 2013 and in May 2018, the Autonomists won the elections by a very large majority.

This gives a good indication of the state of the opinion of our people regarding the pro-autonomy (being part of the French Republic) and pro-independence lines.

For your information, during the last elections in 2018, we welcomed an observation mission from the Pacific Islands Forum that testified to the transparency and rigour in the electoral and democratic process.

Government commitment to the UN 2030 Agenda for Sustainable Development

In terms of international commitment, my country's government has been working since 2020 on the UN's Sustainable Development Goals agenda and is gradually integrating them into its public policies.

Our first voluntary national report, drawn up in 2021, was sent to the UN Secretary General and the decolonization unit with the wish that it be taken into account in our work.

During his speech to the UN Fourth Committee last October, Mr. Edouard Fritch, President of French Polynesia, expressed his wish that a paragraph in the French Polynesian resolution be devoted to it in order to mention my country's adherence to the UN 2030 Agenda for Sustainable Development.

Moreover, this voluntary national report will be presented to the UN Economic and Social Commission for Asia and the Pacific in Bangkok as soon as travel restrictions are eased in Asia, and then to the UN in New York in the margin of the High Level Political Forum for Sustainable Development.

Also, in order to support the implementation of MDG 14 on the conservation and sustainable use of seas and marine resources, French Polynesia will actively participate in the UN High Level Conference on the Oceans in Lisbon at the end of June 2022.

Reflections on the work of C-24

In the context of the terrible global crisis, the adoption of a flexible approach that takes into account the interdependencies and the different levels of economic and political autonomy of the Territories

would have the merit of energizing the work of the C-24 in order to make concrete progress in the Fourth International Decade for the Eradication of Colonialism.

Once again, we thank Chair McGuire and the C-24 Bureau for bringing forward the hearings of the Territories and petitioners to the beginning of the C-24 plenary session. These earlier hearings will allow you, dear C-24 members, to be better informed during informal consultations.

We reiterate our suggestion to limit access to petitioners to only those from the Territories in question in order to avoid outsiders expressing themselves without knowing the real issues that characterize our Territories.

On the issue of French Polynesia, since 2018, we have pointed out the interference of one of these outsiders to French Polynesia and we have denounced to C-24 paragraph 4 of the resolution on the “Question of French Polynesia” which cites an independent assessment of the level of autonomy of the territory presented by an outsider in 2016. This assessment has never been seen in French Polynesia and I believe is unknown to most C-24 members. We therefore reiterate our request to remove the mention of this evaluation from the resolution.

Conclusion

Madam Chair, dear members of the committee, imagining that decolonization is a fundamental concern of our daily life, does not correspond to the current reality for the immense majority of the inhabitants of French Polynesia who want economic development and the improvement of their material well-being. They do not consider that our Country is a territory to be decolonized. This is the reality which is freely and democratically expressed at each general election.

Today, the majority of the population wishes to keep the particular status of wide-ranging Autonomy within the French Republic, a status which gives us enough powers to forge our future as we see fit.

While French Polynesia is the subject of a debate on decolonization here, we are disturbed and very concerned about the threats to our Pacific region and to the world from military, geopolitical and geostrategic confrontations and the post-Covid economic situation.

In conclusion, we hope that the next C-24 seminar will be held in the Pacific region, as the last one was held in the region in 2014. This would bring you, dear C-24 members, closer to our Pacific reality.

I thank you for your attention.